



DÉLIBÉRATION

OBJET : CRÉATION ET SUPPRESSION DE POSTES - TABLEAU DES EFFECTIFS SEPTEMBRE 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le **24 septembre**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de **BELCODÈNE**, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de **M. Patrick PIN**, Maire de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **19**.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **17/09/2024**.

Présents : **Patrick PIN, Évelyne COQUERAN, Jean-Noël BISACCIA, Gilles COLLOMB, Laurent JULLIEN, Julie MACHET, Barbara GANGI, Francis BONORA, Claudia CUORDIFEDE, Valérie SCOTTO DI CESARE.**

Absents : **Antoine DUPLA.**

Absents ayant donné procurations : **Gabriel SCHANG à Patrick PIN, Pierre TAGLIAFERRO à Gilles COLLOMB, Patrick VAN MOERKERCKE à Francis BONORA, Nathalie CRESPIY à Julie MACHET, Audrey CICCARIELLO à Évelyne COQUERAN, Sandrine MAROC à Julien LAURENT, Gilbert CIAMPI à Jean-Noël BISACCIA, Jean-François BERNARD à Claudia CUORDIFEDE.**

Secrétaire de séance : **Évelyne COQUERAN**

N°2024-043

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le tableau des effectifs de la commune du 14 novembre 2023 ;

Vu le budget communal ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 17/09/2024 pour les suppressions de postes ;

Vu l'avis du Comité technique en date du 30/09/2021 relatif aux Lignes Directrices de Gestion de la Commune ;

Vu l'arrêté municipal n° 2021 -174 portant sur les lignes directrices de gestion de la Commune de Belcodène ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade, des promotions internes, des recrutements et de procéder à l'épuration des emplois en surnombre du fait des changements de grade des agents ;

Considérant qu'il convient de présenter un tableau des effectifs conforme aux demandes de la Trésorerie Générale ;

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

SUPPRIME à compter du 24 septembre 2024 :

- 1 poste d'Adjoint Technique ;

CRÉÉ à compter du **1^{er} janvier 2025** :

- 1 poste d'Adjoint technique principal 1^{ère} classe

APPROUVE le tableau des effectifs annexé à la présente délibération.

PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 « charges de personnel » au budget 2024 et suivants.

**Conforme au registre des délibérations,
Belcodène, le 24/09/2024.**

Le Maire,

Patrick PIN

La secrétaire de séance,

Evelyne COQUERAN

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

Annexé à la délibération n°2024-043 du 24/09/2024

Grades ou emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Statut Titulaire (T) ou non titulaire (NT)	Dont TNC	Taux TNC
FILIÈRE ADMINISTRATIVE						
Attaché	A	2	2	T	-	-
Rédacteur	B	1	1	T	-	-
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	C	2	1	T	-	-
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	T	-	-
Total filière Administrative		6	5			
FILIÈRE TECHNIQUE						
Technicien Principal 1 ^{ère} classe	B	1	1	T	-	-
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	C	3	1	T	-	-
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	C	5	5	T	-	-
Adjoint Technique	C	5	4	T	1	28h00 (80%)
Total filière Technique		14	11		1	
FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE						
ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	C	2	2	T	-	-
Total filière Sanitaire et sociale		2	2			
FILIÈRE CULTURELLE						
Assistant de conservation	B	1	1	T	-	-
Adjoint du Patrimoine Principal 1 ^{ère} classe	C	1	1	T	-	-
Total filière Culturelle		2	2			
FILIÈRE POLICE MUNICIPALE						
Brigadier-Chef Principal	C	1	0	-	-	-
Gardien Brigadier	C	1	1	T	-	-
Total filière Police Municipale		2	1			
TOTAL GÉNÉRAL		26	21		1	